

4A_et_5A_UE OPTIONNELLES ORTHOPHONIE			
MOOC	Liste proposée chaque année – travail régulier en ligne	Attestation de suivi avec succès	1 ECTS pour 10h
PARTICIPATION à des DU	Liste proposée chaque année	Validation sur présentiel	1 ECTS par journée de formation
CONGRES, CYCLES de CONFERENCES, FORMATIONS...	Sur demande avant participation avec présentation du	Validation sur attestation de présence délivrée par l'organisme de formation	1 ECTS pour 10h
ACTIVITÉ PHYSIQUE et SPORTIVE organisée à l'UPS	Présentiel	Validation sur présentiel (24h minimum) et/ou évaluation selon le	2 à 3 ECTS
ACTIVITÉ ARTISTIQUE organisée à l'UPS	Présentiel	Validation sur présentiel (24h minimum) et/ou évaluation selon le responsable de l'activité	2 à 3 ECTS
UE mutualisés avec Sciences du Langage à UT2J	Liste proposée chaque année - présentiel	Validation par évaluation du responsable de l'enseignement	3 ECTS
UE optionnelles du DFGSM2	Liste proposée chaque année - présentiel	Validation par évaluation du responsable de l'enseignement	2 ECTS
UE de MASTER 1 Parcours CORPS DE SANTÉ (Responsable Pr I. BERRY)	<p>Accessibles en UE optionnelles uniquement à partir d'un projet global de validation d'un M1 en parcours dérogatoire</p> <p>Les étudiants doivent être conscients de la difficulté de cet enseignement et du risque encouru d'échec – ils doivent s'acquitter de frais d'inscription supplémentaires</p> <p>UE théoriques situées dans les mentions : Biologie/Santé – Santé Publique - Biochimie/Biotechnologie.</p>	<p>Pour valider l'ensemble du M1 à l'issue de l'obtention du CCO :</p> <p>Validation de 3 UE de 6 ECTS selon les modalités spécifiques à chaque UE</p> <p>Réalisation d'un stage dans un laboratoire de recherche labélisé dans le cadre du parcours recherche de la formation d'orthophoniste</p> <p>Rédaction et présentation orale d'un rapport de stage</p>	Nombre ECTS acquis en fonction des UE validées
ENGAGEMENT ASSOCIATIF ÉTUDIANT	<p>Cette UE nécessite un engagement associatif ou citoyen dans le cadre ou non de l'université.</p> <p>Cet engagement fait l'objet d'une procédure contractuelle en vue d'un éventuel aménagement d'études.</p> <p>La demande doit être faite dans le mois qui suit la rentrée (lettre motivée, relevé prévisionnel des activités envisagées, ...)</p> <p>Les mêmes activités ne donnent lieu qu'à UNE seule validation au cours du cursus de formation (1^{er} et 2nd cycle).</p>	<p>validation sur présentation d'un dossier de synthèse de 5 pages présentant un bilan d'engagement avec description de l'association, des activités réalisées et de l'implication de l'étudiant (projets menés avec apport personnel de l'étudiant et bénéfice retiré par celui-ci noté sur 20)</p> <p>UE validée si note ≥ 10/20</p>	2 à 5 ECTS